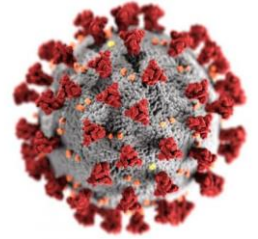




information
**CORONAVIRUS
COVID-19**



Point de situation du SYCTOM au 17 avril 2020

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier a adapté son fonctionnement pour la protection des usagers et de ses salariés.

Cette note fait le point sur les activités du SYCTOM au 17 avril 2020.

Collecte des déchets au porte à porte (*ordures ménagères, biodéchets et collecte sélective*) :

LES COLLECTES AU PORTE A PORTE SONT ASSUREES NORMALEMENT DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE, aux fréquences et jours indiqués sur les calendriers de collecte, grâce à la participation active de tous les agents du SYCTOM.

Nous avons mis en place un programme d'actions pour préserver la santé des agents (dotation de gel hydro-alcoolique, de gants, masques à visière, prise de poste décalée, désinfection quotidienne des bennes de collectes, ...)

Les différents exutoires de traitement ont réussi à maintenir leur activité depuis le début du confinement :

- ➔ **ORDURES MENAGERES** : fonctionnement normal de l'usine d'incinération de Fourchambault (société SONIRVAL)

Attention : Nous demandons aux usagers de bien fermer leurs sacs, d'autant plus, si ces derniers contiennent des masques, mouchoirs, etc. Tout déchet en vrac n'est pas ramassé pour protéger les agents de collecte.

- ➔ **SACS JAUNES** : poursuite des activités du centre de tri qui accueille nos sacs jaunes (Centre de tri d'Echallier/Paprec de Clermont-Ferrand)

Attention : les masques, gants et mouchoirs usagés ne doivent pas être jetés dans les sacs jaunes mais doivent être présentés dans les sacs roses, isolés dans des sacs fermés. Cela dans le but de réduire au maximum les risques de contamination.

- ➔ **BIODECHETS** : maintien des activités de la plateforme de compostage de Rouy (SIEEEN)

Attention : Nous demandons de respecter les consignes habituelles de tri avec notamment le refus de la présence des déchets verts dans les contenants biodéchets.

Pour tout manque de sacs pendant cette période, les habitants peuvent contacter leur mairie ou le SYCTOM par mail ou par téléphone.

Points d'apport volontaire pour le Verre ménager (*bouteilles, pots et bocaux en verre*) :

La collecte des conteneurs à verre est, pour le moment, assurée normalement par notre prestataire MINERIS.

Pour la protection du collecteur et des agents communaux, qui assurent la propreté des points, il est interdit de déposer tout déchet au pied des conteneurs de tri.

Si les conteneurs à verre sont pleins, nous demandons aux usagers de rapporter leurs emballages en verre chez eux dans l'attente du vidage du conteneur.

Conteneurs textiles (textiles, linges et chaussures...):

Les collectes ont repris depuis une semaine mais la collecte est assurée en mode dégradé.

Il est conseillé de stocker les textiles afin de ne pas engorger les bornes textiles.

Déchetteries (Chantenay-Saint-Imbert et Magny-Cours):

- **POUR LES PARTICULIERS :**

Les deux déchetteries du SYCTOM sont, pour le moment, fermées au public, en cohérence avec les mesures de confinement des populations édictées par le Gouvernement.

Chacun est donc invité à conserver chez lui ses encombrants, végétaux, mobilier, produits toxiques, DEEE, ... en attendant la réouverture des déchetteries. La situation exceptionnelle que nous traversons peut-être l'occasion pour les usagers d'utiliser les végétaux pour faire du compostage ou paillage par exemple. . .

Il est rappelé que les dépôts sauvages comme le brûlage des végétaux ou autres produits, parce qu'ils constituent une source de pollution, sont interdits et peuvent faire l'objet de sanction et de poursuites pénales.

- **POUR LES PROFESSIONNELS :**

Pour soutenir le maintien et la relance de l'activité économique, **les déchetteries restent accessibles aux professionnels**, et ce, depuis le début du confinement.

Cet accès se fait uniquement sur RDV pris auprès des services du SYCTOM :

Par mail : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

Par téléphone : 03.86.37.26.99 ou 06.66.61.81.34

- **POUR LES SERVICES MUNICIPAUX :**

Les déchetteries sont également accessibles sur RDV aux services techniques.

Le SYCTOM s'efforce de réfléchir à une réouverture de ses déchetteries à tous les usagers. Cette réouverture sera, probablement, possible uniquement en mode dégradé, dans un premier temps. Aucune date n'a encore été arrêtée par le SYCTOM.

Collecte des encombrants au porte à porte

Le service payant à la demande de collecte des encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Collecte des papiers administratifs pour les Collectivités

La collecte des papiers administratifs n'est, jusqu'à maintenant, plus assurée par le SYCTOM.

Pour tout besoin en sacs bleus supplémentaires ou tout besoin de collecte, nous vous invitons à contacter le SYCTOM.

Accueil physique et téléphonique :

L'accueil physique du public, la vente de bacs, des sacs sont fortement limités mais Il est demandé de nous contacter par téléphone au préalable.

L'accueil téléphonique est maintenu.

➔ **standard téléphonique : au 03.86.37.26.99**

- le lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- et le jeudi de 13h30 à 16h30

➔ **en cas de besoin urgent, hors de ces plages d'ouverture : au 06.66.61.81.34**

Le SYCTOM reste également accessible par mail : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

Vous trouverez en pièce jointe une affiche de l'Etat reprenant les bons gestes à adopter face au coronavirus, dans le cadre de l'élimination de déchets, pour des personnes confinées à leur domicile.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.